



La Nouvelle-Aquitaine et L'Europe
agissent ensemble pour votre territoire

Contrat de dynamisation et de cohésion
Ouest Charente Pays du Cognac



N°	INTITULE DE L'OPERATION	MAITRE D'OUVRAGE	COUT ESTIMATIF (€)	COFINANCEMENT REGIONAL ESTIME (€)	OBSERVATIONS	THEMATIQUES, POLITIQUES REGIONALES
----	-------------------------	------------------	--------------------	-----------------------------------	--------------	------------------------------------

Axe 1 : Soutenir l'innovation économique et encourager le développement d'activités diversifiées

1.1. Conforter la filière cognac et spiritueux

La filière cognac et spiritueux représente environ 15 000 emplois directs et induits sur le territoire, et détermine le caractère productif de l'économie locale (viticulture, industrie). Exporté à plus de 97%, le cognac est associé à une image d'excellence, et la filière est porteuse de savoir-faire très spécifiques. La Région de Cognac est la seule en France à concentrer l'ensemble des compétences nécessaires à la production de spiritueux : viticulture, industries agroalimentaires et de l'emballage, services aux entreprises, négoce... Les priorités retenues par les collectivités ciblent l'adaptation des compétences aux évolutions de la filière, et l'optimisation des retombées pour l'économie et l'emploi local. Faisant partie des douze « Territoires d'Industrie » en Région Nouvelle-Aquitaine, l'Ouest Charente bénéficiera d'un accompagnement prioritaire, en lien avec les enjeux de redynamisation et d'innovation des bassins industriels. Les entreprises associées à la filière cognac – spiritueux, moteur de l'économie du territoire, seront particulièrement associées à cette démarche.

Projets structurants

1	Pôle des métiers du cognac et des spiritueux : réhabilitation d'un ancien chai en espace dédié aux activités de la filière spiritueux	Communauté d'Agglomération de Grand Cognac	1 190 000 €	Max. 15% des investissements éligibles	Le pôle (7000 m ²) regroupera les 3 clusters, la CCI, un incubateur d'entreprises et un tiers-lieu	ECONOMIE / AMENAGEMENT DU TERRITOIRE / NUMERIQUE
2	Programme de Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences Territoriale (GPECT)	Communauté d'Agglomération de Grand Cognac	114 000 €	Max. 55 000 €	Appel à projets Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences Territoriale (GPECT)	EMPLOI - FORMATION
3	Agrandissement et rénovation des bâtiments dédiés aux formations liées à la filière spiritueux	Communauté d'Agglomération de Grand Cognac	1 435 475 €	Max. 400 000 €	Soutien à la filière cognac et spiritueux	ENSEIGNEMENT SUPERIEUR
4	Création d'un plateau technique de formation à la lutte contre les faux d'alcool	Service Départemental d'Incendie et de Secours (16)	3 800 000 €	400 000 €	CP 28 mai 2018	FORMATION
5	Structuration du cluster Spirits Valley	Association Spirits Valley	260 000 €	Max. 40%		AGRICULTURE
6	Programmes d'actions des clusters Atlanpack et Inno'Vin en lien avec la filière cognac - spiritueux	Associations Inno'Vin et Atlanpack	475 000 €	90 000 €	Programmes d'actions prévisionnels 2019	AGRICULTURE / ECONOMIE / FORMATION

Projets en amorçage

	> Aménagement d'un bâtiment pour le développement d'une "Spirithèque" en lien avec les formations associées à la filière spiritueux (Communauté d'Agglomération de Grand Cognac)					ENSEIGNEMENT SUPERIEUR
--	--	--	--	--	--	------------------------

1.2. Encourager les circuits courts et les filières alimentaires de proximité

Afin de développer l'économie et l'emploi présents, les collectivités et acteurs du territoire souhaitent notamment promouvoir les activités associées aux filières alimentaires de proximité, dans une logique de développement durable.

Projets structurants

7	Rénovation des halles de Cognac	Ville de Cognac	5 000 000 €	Max. 20% des dépenses éligibles		AMENAGEMENT DU TERRITOIRE
8	Création d'un pôle maraîcher (espace test et atelier pédagogique, magasin fermier, pôle ressource...)	Communauté d'Agglomération de Grand Cognac	500 000 €	Max. 15%		AMENAGEMENT DU TERRITOIRE / LEADER
9	Création d'un magasin de producteurs dans le bourg de Châteauneuf	Commune de Châteauneuf-sur-Charente	189 000 €	30 000 €		AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

Projets en amorçage

	> Emergence et mise en œuvre d'un projet alimentaire de territoire, développement des circuits courts et filières de proximité > Rénovation des anciennes halles de Bassac (Commune de Bassac) > Derniers commerces alimentaires et multiples ruraux (Saint-Brice, Saint-Même-les-Carrières...)					AMENAGEMENT DU TERRITOIRE
--	--	--	--	--	--	---------------------------

1.3. Stimuler l'entrepreneuriat et la diversification du tissu économique

Avec un taux de 8,8% en 2016, la dynamique de création d'entreprises est structurellement faible sur le territoire, notamment sur l'agglomération de Cognac. Les collectivités souhaitent en conséquence poursuivre leur action en faveur du renouvellement, de la diversification et du développement du tissu économique.

Projets en amorçage

	> Elaboration d'un schéma d'attractivité et d'accueil des activités économiques (PETR Ouest Charente - Pays du Cognac) > Développement de solutions alternatives (espaces et équipements mutualisés, coworking) pour l'accueil d'activités (Communauté de Communes de Rouillacais) > Structuration et développement coordonné des tiers lieux (Communauté d'Agglomération de Grand Cognac) > Etude technique et économique pour le maintien et le développement du fret ferroviaire (Communauté d'Agglomération Grand Cognac)					AMENAGEMENT DU TERRITOIRE / NUMERIQUE
--	--	--	--	--	--	---------------------------------------

N°	INTITULE DE L'OPERATION	MAITRE D'OUVRAGE	COUT ESTIMATIF (€)	COFINANCEMENT REGIONAL ESTIME (€)	OBSERVATIONS	THEMATIQUES, POLITIQUES REGIONALES
Axe 2 : Soutenir l'attractivité en assurant un développement équilibré et durable du territoire						
2.1. Développer les équipements et services de proximité adaptés à l'accueil de nouveaux habitants						
Confronté à une démographie stagnante et un déficit d'attractivité résidentielle, le territoire souhaite développer et moderniser les équipements et services de proximité. Il s'agit d'une part de répondre aux besoins des nouveaux habitants (jeunes actifs notamment), et d'autre part de structurer et sécuriser une offre de soins de premiers recours.						
Projets structurants						
10	Création d'une maison de santé pluridisciplinaire à Ars	Communauté d'Agglomération de Grand Cognac	1 057 162 €	Max.: 200 000 €		AMENAGEMENT DU TERRITOIRE
11	Création d'une maison de santé pluridisciplinaire à Rouillac	Communauté de Communes du Rouillacais	1 952 323 €	Max.: 200 000 €		AMENAGEMENT DU TERRITOIRE
12	Extension de la plaine des sports de Jarnac	Communauté d'Agglomération de Grand Cognac	4 330 000 €	Max. 20% des dépenses éligibles	Intervention conditionnée au taux d'utilisation par les lycéens et/ou apprentis (au moins 20 % du temps d'ouverture aux scolaires)	SPORTS
13	Construction d'une MSAP et développement de nouveaux services aux habitants et aux entreprises (espace numérique, espace de co-working)	Communauté de Communes du Rouillacais	1 060 870 €	20%, soit 100 000€ pour un plafond de dépenses de 500 000€		AMENAGEMENT DU TERRITOIRE / NUMERIQUE
Projets en amorçage						
	<ul style="list-style-type: none"> > Diagnostic stratégique territorial sur l'offre de soins de premier recours et les services de santé à l'échelle Ouest Charente > Réalisation d'un Centre de Santé polyvalent (Ville de Cognac) > Création d'une médiathèque dans le cadre d'un espace culturel structurant en centre-bourg de Cognac (Grand Cognac) 					AMENAGEMENT DU TERRITOIRE / SANTE / FORMATION
2.2. Redynamiser les centre-bourgs et réinvestir des friches urbaines en mobilisant des solutions énergétiques et écologiques innovantes						
Considérant les enjeux spécifiques de préservation des espaces naturels et des terres agricoles (vignoble du cognac, dynamique de développement des activités associées à la filière spiritueux), les collectivités souhaitent agir pour réinvestir les friches et redynamiser les centres-bourgs des principaux pôles du territoire.						
Projets structurants						
14	Création d'un réseau de chaleur géothermie-bois dans le cadre de la réhabilitation du quartier de l'ancien hôpital de Cognac	Ville de Cognac	2 500 000 €	Subvention selon analyse économique du projet	Régime cadre SA 40405	ENERGIE / EUROPE
15	Réhabilitation énergétique innovante de bâtiments (hôtel de communauté et maison des associations) dans le cadre de la reconversion du quartier de l'ancien hôpital de Cognac	Communauté d'Agglomération de Grand Cognac, Ville de Cognac	7 500 000 €	Max. 60% des dépenses éligibles	FEDER - PO 2014-2020 mesure 4.c.1 (max. 60%)	ENERGIE / EUROPE
Projets en amorçage						
	<ul style="list-style-type: none"> > Création d'un parc urbain écologique dans le cadre de la réhabilitation du quartier de l'ancien hôpital de Cognac (Ville de Cognac) > Création de logements étudiants dans le centre-bourg de Segonzac (Logélia) > Réhabilitation de bâtiments en logements locatifs et commerces en centre-bourg de Rouillac (Commune de Rouillac) > Opérations de réhabilitation de logements en centres-bourgs portées par les collectivités ou les bailleurs sociaux (Grand Cognac, Châteauneuf-sur-Charente, Criteuil-la-Magdeleine...) > Création d'un éco-quartier avec logements sociaux (Commune de Châteauneuf sur Charente) > Installation de panneaux photovoltaïques sur la Médiathèque et le Parc des sports de Cognac (Grand Cognac) 					AMENAGEMENT DU TERRITOIRE / ENVIRONNEMENT / ENERGIE / LOGEMENT
2.3. Développer l'intermodalité et les solutions de mobilité alternatives						
Les mobilités au sein du territoire s'organisent essentiellement en direction du pôle de Cognac, qui rassemble près de 60% des emplois et l'essentiel des équipements et services à la population. Les mouvements domicile-travail externes sont essentiellement orientés vers l'agglomération d'Angoulême, et vers le pôle d'emploi de Saintes, suivant un axe est-ouest correspondant aux principales infrastructures de transport. Les collectivités souhaitent poursuivre le développement des solutions de mobilité alternatives au véhicule individuel, en s'appuyant notamment sur la ligne ferroviaire Saintes-Angoulême (comprenant trois haltes sur le territoire).						
Projets structurants						
16	Pôle multimodal de Châteauneuf	Commune de Châteauneuf-sur-Charente	191 268 €	Max. 60% des dépenses éligibles	Région (max. 25%), FEDER (max. 35%)	TRANSPORTS - MOBILITE / EUROPE
17	Pôle multimodal de Jarnac-Gondeville	Communauté d'Agglomération de Grand Cognac	192 000 €	Max. 60% des dépenses éligibles	Région (max. 25%), FEDER (max. 35%)	TRANSPORTS - MOBILITE / EUROPE
18	Déploiement d'un système billettique sur le réseau de transport en commun Transcom	Communauté d'Agglomération de Grand Cognac	61 265 €	Max. 60% des dépenses éligibles	FEDER (max. 60%)	EUROPE
19	Développement d'un garage solidaire	Association Les 4 Routes	84 000 €	21 000 €	Aide à l'emploi associatif dégressive sur 3 ans (CP 1er avril 2019)	EGALITE ET VIE ASSOCIATIVE
Projets en amorçage						
	<ul style="list-style-type: none"> > Développement de pistes cyclables pour la mobilité quotidienne (Communauté d'Agglomération de Grand Cognac) > Développement des aires de co-voiturage (Communauté d'Agglomération de Grand Cognac) > Implantation de bornes de recharge pour véhicules électriques (Communauté d'Agglomération de Grand Cognac) 					TRANSPORTS - MOBILITE / EUROPE

N°	INTITULE DE L'OPERATION	MAITRE D'OUVRAGE	COUT ESTIMATIF (€)	COFINANCEMENT REGIONAL ESTIME (€)	OBSERVATIONS	THEMATIQUES, POLITIQUES REGIONALES
Axe 3 : Affirmer le positionnement du territoire comme destination touristique						
3.1. Conforter l'œnotourisme et le spiritourisme, atouts majeurs de l'attractivité touristique						
Situé au cœur du périmètre de production, le territoire bénéficie de la renommée internationale du cognac. Pourtant, les retombées économiques locales de l'œnotourisme restent limitées (le territoire présente globalement une nette sous-représentation des revenus touristiques par rapport aux territoires de comparaison), et leur développement représente un enjeu important en termes de revenus et d'emploi.						
Projets en amorçage						
	> Programme d'actions pour le développement de l'œnotourisme-spiritourisme (Communauté d'Agglomération de Grand Cognac)					TOURISME
3.2. Structurer et qualifier l'offre de découverte et d'hébergement touristique en valorisant les atouts naturels et patrimoniaux du territoire						
En complément au vignoble du cognac et à la filière spiritueux, le territoire bénéficie d'un patrimoine naturel et culturel remarquable permettant de développer une offre touristique différenciée. La vallée de la Charente constitue un axe structurant pour les activités de cyclisme (itinéraire de la FlowVélo) et le tourisme fluvial. Différents sites de patrimoine culturel et historique présentent un potentiel de valorisation touristique restant à exploiter. Par ailleurs, l'offre d'hébergement reste insuffisamment qualifiée et diversifiée.						
Projets structurants						
20	Aménagement de la Flow Vélo (tranches 1, 2 et 3)	Communauté d'Agglomération de Grand Cognac	5 000 000 €	Max. 20%	Tranche 1 en cours	TOURISME
21	Restauration de monument historique - Château de Bouteville	Communauté d'Agglomération de Grand Cognac	500 000 €	Max. 60 000 € / an	Max. 15% de dépenses plafonnées à 400 000 € /an	PATRIMOINE / TOURISME
22	Rénovation des équipements du camping de Cognac	Communauté d'Agglomération de Grand Cognac	157 100 €	Max. 20%		TOURISME
23	Professionnalisation, modernisation et harmonisation des bureaux d'informations touristiques	Communauté d'Agglomération de Grand Cognac	250 000 €	Max. 30%		TOURISME
Projets en amorçage						
	<ul style="list-style-type: none"> > Développement du site touristique de la ferme des Bouchauds (Communauté de Communes du Rouillacais) > Réaménagement et mise en tourisme de la maison des Gabarriers à Juac (Communauté d'Agglomération de Grand Cognac) > Scénographie en immersion visuelle sur l'Histoire du territoire (Communauté d'Agglomération Grand Cognac) > Espace d'interprétation sur l'Histoire du fleuve et de l'Homme (Commune de Bourg-Charente) > Accompagnement des acteurs pour qualifier l'offre d'hébergement touristique (Office de Tourisme de Cognac) > Aménagement d'un hébergement de groupe dans le port gabarrier à Juac (Communauté d'Agglomération de Grand Cognac) 					PATRIMOINE / TOURISME
3.3. Mettre en œuvre une stratégie numérique pour la valorisation du patrimoine et le développement touristique du territoire						
La mobilisation des outils et technologies du numérique constitue un vecteur essentiel pour le développement touristique : valorisation des sites de Patrimoine et de culture, marketing et promotion du territoire, optimisation des équipements et des services...						
Projets en amorçage						
	<ul style="list-style-type: none"> > Définition d'une stratégie numérique de territoire (marketing territorial et développement touristique) (OT de Cognac, Grand Cognac) > Acquisition d'outils et accompagnement des acteurs touristiques pour gérer leur e-réputation (Office de Tourisme de Cognac) > Création de contenus numériques partagés (Communauté d'Agglomération de Grand Cognac, PETR Ouest Charente Pays du cognac) > Intégration d'un point d'accueil touristique dans un tiers lieu (Communauté d'Agglomération de Grand Cognac) 					TOURISME / NUMERIQUE / AMENAGEMENT DU TERRITOIRE
Ingénierie du contrat :						
Pour mettre en œuvre ce plan d'actions, la Région cofinancera une ingénierie généraliste (chef de projet territorial - animation du contrat) et thématique, en particulier en support des chantiers clés identifiés en matière de développement économique, ...						
Ce cofinancement tiendra compte de la vulnérabilité du territoire et fera l'objet d'un dialogue de gestion annuel.						
	<ul style="list-style-type: none"> Chef de projet territorial - animation du contrat Chef de projet économie-emploi-formation Chargé de mission thématique 	PETR, EPCI du territoire	<ul style="list-style-type: none"> 0,5 ETP 1 ETP 1 ETP 	<ul style="list-style-type: none"> Maxi : 12 500 € pour 1/2 ETP Maxi : 25 000 € pour 1 ETP Maxi : 37 500 € pour 1,5 ETP 		AMENAGEMENT DU TERRITOIRE / INGENIERIE
LEADER						
	LEADER - Contrepartie régionale	Soutien aux projets retenus en comité de programmation LEADER et répondant aux priorités régionales			Engagement des opérations en CP	AMENAGEMENT DU TERRITOIRE / LEADER
	Chargé de mission LEADER	PETR Ouest Charente - Pays du Cognac	0,5 ETP	Maxi. 10 000 €		AMENAGEMENT DU TERRITOIRE / LEADER